

TOURNAI Pic au Vent

## Le collège favorable à l'écoquartier

Comme annoncé samedi, le collège tournaisien a examiné d'un bon œil le projet d'écoconstruction au Pic au vent. Avec de menus aménagements.

● Vincent DUBOIS

Le projet de construction de trente-six maisons passives sur un terrain en friche de la résidence du Pic au vent a déjà fait couler encre et salive. Leurs inquiétudes, les résidents ont eu l'occasion de les exprimer publiquement lors d'une rencontre organisée par les promoteurs, les architectes Éric Marchal et Quentin Wilbaux de la SPRL 368. Ces derniers ont fait preuve d'une volonté d'ouverture envers le voisinage de manière à tenter de concilier leur conception nouvelle de l'architecture avec les doléances des riverains.

### Un projet d'avenir

Le projet architectural s'inscrit dans la nécessité de réaliser de l'habitat durable respectueux de l'environnement, favorisant la



À l'exception de «la serre», le projet a enthousiasmé le collège.

mitoyenneté et les économies d'énergie. Les explications des promoteurs ont convaincu le collège qui, par les voix de Christian Massy et de Natacha Alleman, n'hésite pas à affirmer que cet écoquartier est susceptible d'influencer notre vision future de l'habitat.

### La serre sous conditions

Soucieux toutefois d'entendre également les riverains, bourg-

mestre et échevins ont demandé aux promoteurs de revoir ou de préciser leur copie sur certains points. C'est le cas pour «la serre» qui devait fleurir au milieu de l'écoquartier. Celle-ci fera l'objet d'un permis modificatif ultérieurement. Même si le collège est conscient que cette serre n'est pas destinée à devenir un lieu festif, son emplacement et sa configuration devront être revus afin de ne pas gêner le voisinage. Son

utilisation devra en outre faire l'objet d'une charte précise.

### Trafic limité

Au chapitre des précisions susceptibles de lever les inquiétudes de certains, il a été dit que les 72 places de parking prévues sur le site ne signifient pas que chaque habitant utilisera deux voitures. «Les personnes qui achètent une maison passive sont soucieuses de réaliser des économies d'énergie, ce

n'est pas pour consommer deux fois plus avec deux voitures», précise Natacha Alleman.

Côté trafic, les riverains auraient aimé un accès direct vers et depuis la chaussée de Douai afin d'éviter un afflux supplémentaire de véhicules dans la résidence. Ce sera non. Pour des raisons de sécurité mais aussi parce que, selon les études réalisées par la police, c'est injustifié. L'affluence des véhicules reste limitée dans le temps exclusivement aux heures de pointe.

### Une densité classique

Le bassin d'orage au milieu du site recevra bien exclusivement des eaux de ruissellement. Pas question d'y faire stagner des eaux usées au risque d'attirer les rats.

Enfin, à la remarque soulevée par certains habitants selon laquelle la densité de population ne serait pas ici respectée, le collège oppose le fait que cette impression est subjective dans la mesure où il s'agit de logements mitoyens. Les mesures démontrent que la densité est en réalité d'une habitation par 5 ares de terrain, soit dans la moyenne de celle de la plupart des demeures implantées dans la résidence. ■